

L'activité postale devrait être un assez bon signe des temps; en effet, quand les affaires vont très mal, les gens hésitent à faire la dépense de timbres-postes. Notre service des postes est un merveilleux organisme qui livre notre courrier quotidiennement, beau temps, mauvais temps, à la campagne comme dans les villes, et qui réussit en outre, je ne sais comment, à effectuer le gros surcroît de travail que cause la ruée du temps de Noël. Et quelle est la situation de ce département? Le service des postes est exploité non dans un but lucratif, mais en vue de son utilité; certes, tant mieux s'il peut accuser un excédent de recettes, car cela profite au contribuable, qui, s'il y avait déficit, serait obligé de le combler. Le ministère des Postes a un surplus de \$3,735,976.73; le plus élevé dans son histoire.

Savez-vous, monsieur l'Orateur, qu'en soixante-neuf ans, ce département a accusé quarante-deux déficits comparativement à vingt-sept excédents? Nous sommes, par conséquent, heureux d'apprendre que ce service a un surplus de recettes; cela indique que le sort des gens est meilleur. Dans cette question des revenus, il est également bon de noter que le gros de l'accroissement vient de notre commerce extérieur; c'est de là que vient surtout l'amélioration, et il y a, à ce propos, un fait saillant dont tous les Canadiens doivent être assez fiers c'est que le Canada, nation de onze millions d'habitants, occupe aujourd'hui le quatrième rang parmi les pays exportateurs de l'univers.

Autre fait intéressant pour les citoyens du Canada, c'est qu'au cours de l'année passée on a conclu de nouveaux accords commerciaux avec quinze différents pays et que partout l'on semble aspirer à rendre le commerce plus libre. Je suis convaincu que rien ne saurait mieux empêcher les conflits et dissiper les craintes de guerre que ces accords de commerce. J'espère que toutes les nations du monde suivront l'exemple qu'a donné notre ministère du Commerce.

Il y a une commission royale d'enquête au Canada, en ce moment, qui semble avoir causé quelque inquiétude à certaines gens qui craignent que les modifications susceptibles d'être proposées fassent surgir des malentendus entre les provinces. Nul doute que ces appréhensions sont injustifiées. L'autre jour, j'avais le plaisir de dîner avec des députés de presque chaque province du Dominion. J'y acquis la conviction que s'il n'en tient qu'aux honorables députés qui siègent de ce côté de la Chambre, l'harmonie ne sera jamais troublée.

A tout prendre, j'estime que le Gouvernement est en droit de faire face à l'année qui s'en vient avec beaucoup de courage et d'optimisme et de grandes espérances. Je doute que le Canada ait jamais eu un gouvernement qui jouit à ce point de la confiance du peuple. Voilà ce que constate celui qui parcourt le pays. Les libéraux ne sont pas seuls à le dire, tous les partis politiques s'accordent à le reconnaître. Le peuple estime avec une confiance certaine que le présent régime gouverne et continuera à gouverner en tenant compte des intérêts les plus sains de notre grand dominion. S'il nous en fallait la preuve, nous la trouverions dans le fait que cinq sièges sur les six qui ont vaqué depuis la prorogation, ont été remplis par des députés libéraux. Un siège est allé à l'opposition, mais c'est la générosité du Gouvernement qui a permis une acclamation.

Monsieur l'Orateur, j'éprouve un vif plaisir à appuyer la motion de mon honorable ami (M. Francoeur) tendant à l'adoption d'une adresse en réponse au discours du trône.

Le très hon. R. B. BENNETT (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, je regrette vivement qu'un accident de voyage m'ait privé du discours, admirable sans doute, prononcé par l'auteur de cette motion. J'ai écouté une partie de celui de l'honorable député qui a appuyé la motion. Si ce dernier a autant tiré sur son imagination au début qu'à la fin, je suis sûr qu'il dut être remarquable à entendre.

Le discours du trône aurait tout aussi bien pu être une adresse rédigée avant la guerre. De nos jours, cependant, on a peine à comprendre qu'un tel document puisse être présenté à un parlement responsable dans les dominions britanniques. Il laisse subsister tant d'incertitude dans l'esprit de ceux qui le lisent. Il apporte tant de réserves et le texte en est parfois si ambigu qu'on ne sait s'il émane du ministre de l'Agriculture (M. Gardiner) s'opposant au comité d'organisation industrielle ou du ministre du Travail l'appuyant.

Le premier alinéa du discours nous met tous d'accord, je crois. Le couronnement du Roi et de la Reine fut l'événement marquant de l'année qui vient de s'écouler, et nous sommes tous très heureux que Leurs Majestés se soient acquittées d'une tâche ardue d'une façon qui a forcé l'admiration et le respect de leurs peuples et leur a mérité l'estime et la considération de l'univers. Geste d'une importance remarquable, à mon sens, que celui d'un homme et d'une femme jeunes qui mettent leur vie au service du peuple comme le firent le Roi et la Reine lors du couron-